# LE PETIT TRAIT D'UNION

## N°85 JUILLET/AOÛT 2023

**Directeur de Publication : Maire de Nouâtre**
**N° de permanence : 06 76 36 96 41**
**Site Internet : *mairie-nouatre.fr***


## LA VIE DE LA COMMUNE

Le mois de juin a été fertile en évènements sur notre commune et vous trouverez plusieurs compte-rendu dans les pages suivantes.

Il y eut d'abord, le 9 juin, les rencontres sportives des écoles du RPI sur l'Espace Coluche, au cours desquelles les enfants (et quelques adultes) donnèrent le meilleur d'eux-mêmes.

Puis, le 10 juin, la Journée Portes Ouvertes de l'association Les Jardins de Nouâtre, qui s'occupe activement des terrains consacrés à la permaculture.

Le samedi 17 juin, la Journée citoyenne (voir pages suivantes) a permis le nettoyage de la commune, avant le célèbre triathlon international de Nouâtre (voir pages suivantes), qui a eu lieu le samedi suivant.

Deux manifestations se sont malheureusement fait concurrence le premier samedi du mois de juillet : la Fête des écoles du RPI à Marcilly-sur-Vienne et la 2ème édition de la Fête des Passeurs sur Les Chaumes (voir d'autres photos dans les pages suivantes).

Toutes deux cependant, malgré le temps, ont connu un grand succès.

# LA VIE DE LA COMMUNE (suite)

## DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN

**Élection des délégué(e)s qui iront voter lors des sénatoriales du 24 septembre** ; ont été élu(e)s en tant que délégué(e)s titulaires : Pierre-Marie Danquigny, Sylvie Brochot et Laurent Augras. En tant que délégué(e)s suppléant(e)s : Sophie Garnier, Carlos Autant-Fernandes et Élodie Verget.

**Adoption de la convention entre le SIEPVV, la CC-TVV et la Commune** pour la répartition des charges entre les utilisateurs de l'ALSH et de la cantine ; les charges électriques de l'ALSH seront réparties de la façon suivante : SIEPVV = 33%, CC-TVV = 52%, Commune = 15% ; les charges électriques de la cantine seront réparties de la façon suivante : SIEPVV = 39%, CC-TVV = 29%, Commune = 32%.

**Désignation sur proposition de l'AMIL de Mme Catherine Champrenault comme référente déontologique** des élu(e)s. Cette référente sera rémunérée avec une indemnité de vacation d'un montant de 80 euros par dossier traité.

## DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET

Mme Sylvie Brochot, conseillère municipale, a été élue membre de la **Commission d'attribution des logements**.

Mme Maryline Berger a été nommée membre du **Centre Communal d'Action Sociale**, en remplacement de Mme Corinne Mousseron, qui quitte la commune et que nous remercions vivement pour tout le travail qu'elle a accompli, avec son époux Jean-Marc Mousseron.

Décision d'acheter d'occasion un **tracteur Case IH Farmall** (115 cv. 2013. 2510 h. bon état) au prix de 47 400 € TTC

Un petit rassemblement s'est tenu le lundi 3 juillet à midi pour exprimer la solidarité des habitant(e)s de Nouâtre vis-à-vis des maires d'Indre-et-Loire agressés dans le cadre des violences ayant eu lieu suite à la mort inexcusable de Nahel le 27 juin à Nanterre.

Comme l'a souligné M. Cédric de Oliveira, Président de l'Association des Maires d'Indre-et-Loire « agresser un maire, c'est attaquer la République et les valeurs qui fondent notre bien-vivre ensemble. »

**Le second forum des Associations aura lieu sur les Chaumes le samedi 2 septembre.**

forum 2022

**S'adresser à la mairie pour inscription.**

## POUR INFORMATION SUR LES ASSURANCES AXA

Assurances individuelles
Cabinet PAILLON-VERGET
3, Place du Maréchal Leclerc
Tél. 02 47 65 63 41
SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE

Assurances collectives
Monsieur William GARCELON
16bis, rue du Vieux Lavoir
Tél. 06 85 40 78 04
NOUÂTRE

# JOURNÉE CITOYENNE
# 17 juin 2023

Merci aux habitant(e)s de Nouâtre, au personnel communal et aux élu(e)s, qui ont participé à la Journée Citoyenne, organisée le samedi 17 juin. Une vingtaine de personnes seulement était présente pour cette journée, qui a commencé par un petit-déjeuner dans la salle Henri Burin et qui s'est terminée par un repas à L'Instant-café.

Les personnes présentes ont notamment procédé au nettoyage :

- des Chaumes, de la rue de la Liberté et de la rue Louis Bailly dans le bourg
- du petit pont sur le Réveillon, de la rue Pierre Cantault et de la mise à l'eau sur la Vienne à Noyers.

Toutes nos félicitations aux courageux volontaires, en espérant qu'ils seront plus nombreux l'année prochaine.

Merci aussi aux ouvriers communaux, qui ont préparé le terrain pour l'installation du nouveau jeu sur l'Espace Coluche.

# TRIATHLON DE NOUÂTRE

Comme chaque année, mais avec un temps nettement meilleur qu'en 2022, le Triathlon international de Nouâtre a connu un très grand succès et a attiré beaucoup de monde. Félicitation aux athlètes et aux nombreux bénévoles de l'association présidée par Dany Lemaire. Merci à Daïana Serban et à Jimmy Bordeau, qui m'ont donné l'autorisation de publier les photos suivantes.

## FÊTE NATIONALE

**Elle aura lieu cette année le 13 juillet à Marcilly-sur-Vienne, avec à 19h. sur le terrain scolaire, un repas-dansant animé par Cedric Sono-Danse.**

Feu d'artifice 2022

**Le feu d'artifice, offert par les municipalités de Marcilly-sur-Vienne et de Nouâtre, sera tiré à 23 h. sur les Chaumes à Nouâtre.**

# LA FÊTE DES PASSEURS
## 1er juillet

Cette seconde fête des Passeurs, organisée par l'Association Nogastrum, présidée par Mathieu Avolio, a été particulièrement réussie, grâce à l'implication des bénévoles de l'association, à la présence de nombreux artisans d'art, d'associations liées à la Vienne, des membres de la fanfare BANDA AQM, costumés en moines pour l'occasion et du groupe KOCOA & THE SWEET POPS, qui a donné un concert sur la Vienne.

Le salon de Sylvie Brochot

Les mobiles de Jean-Luc Proust dans l'église

La forge de Thierry Grall

La Maille Tourangelle

Les bateliers de la Vienne

La BANDA AQM

Concert KOCOA & THE SWEET POPS

# LA FÊTE DES ÉCOLES
## 1er juillet

Toutes nos félicitations aux élèves et aux personnels des écoles de Maillé, Marcilly-sur-Vienne et Nouâtre, qui nous ont donné un magnifique spectacle, avec l'aide de M. Feno Randria Nanjy, nouvel intervenant musique. Merci aussi à l'Association des Parents d'élèves, qui a animé cette journée.